

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens
conseil d'arrondissement du 6 novembre 2012
déposé au conseil d'arrondissement du 4 décembre 2012**

1) Monsieur Ronald Gaudreau 12-291743 CA 6 novembre 2012

Fait lecture et dépôt d'une lettre à l'intention de monsieur Michael Applebaum relativement à la taxe sur l'immatriculation.

Le maire indique que l'on fera parvenir le document déposé à monsieur Applebaum et que les mesures seront entreprises pour qu'il soit aussi déposé au prochain conseil municipal.

➤ La lettre a été transmise au Greffe de la ville centre qui l'a acheminée à monsieur Applebaum.

2) Monsieur Alain Lacasse 12-291750 CA 6 novembre 2012

Remercie et félicite le conseiller Daniel Bélanger pour ses propos concernant sa réflexion. Il demande l'appui du conseil concernant la problématique du Carrefour populaire d'éducation. Il indique que la Commission scolaire voudrait céder l'édifice à l'organisme et que celui-ci devrait assumer les frais de réparations évalués à 250 000 \$ et que l'organisme n'a pas les fonds nécessaires pour entreprendre les réparations. Il rappelle le bien fondé des activités offertes au centre. Il demande aussi la démission du comité exécutif de la Ville en lien avec les allégations entendues à la Commission Charbonneau.

Le maire rappelle les mesures proposées par le parti politique qu'il représente afin d'avoir des outils concrets pour lutter contre la corruption. Concernant le dossier du Carrefour populaire d'éducation, le maire rappelle les diverses actions qui ont été entreprises et rappelle que le conseil appuie le Carrefour dans sa mission.

➤ Répondu sur place.

3) Madame Sylvie Garceau 12-291758 CA 6 novembre 2012

Soulève une problématique d'accumulation d'eau dans sa cour lors de pluie depuis l'implantation du Woonerf dans le secteur. Elle dépose des photos démontrant la situation et indique qu'elle a déjà soulevé la question au 311, qu'elle est en attente pour parler à la personne responsable depuis une semaine et qu'elle n'a pas eu de retour.

Le maire demande des informations additionnelles sur la problématique. Il indique que les photos seront acheminées aux élus et à la Direction des travaux publics pour traitement.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des Travaux publics indique qu'un suivi sera fait demain sans faute.

➤ La direction des Travaux publics a communiqué avec madame Garceau le 9 novembre dernier afin de lui expliquer les démarches entreprises avec l'entrepreneur pour l'installation d'un mini-puisard qui doit être installé avant la fin de l'année.

4) Monsieur Benjamin Turgeon

12-291759

CA 6 novembre 2012

Indique qu'il est résidant de la rue Philippe-Lalonde et qu'il est accompagné de cinq autres résidants. Il soulève la problématique de stationnement dans le secteur qui diminue la qualité de vie depuis l'implantation du Woonerf et de la construction de l'Héritage du Canal. Il déplore que dans ce projet, le nombre de cases de stationnements est de seulement 54 pour 108 logements. Il demande que ces exigences soient revues et indique que plusieurs voitures ont été vandalisées.

Le maire indique que la problématique sera étudiée conjointement par les directions des Travaux publics et de l'aménagement urbain. Le maire précise qu'en lien avec le Woonerf, seulement quatre places de stationnement ont été retranchées dans le secteur.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des Travaux publics indique qu'un suivi de la question sera effectué prochainement.

La conseillère Véronique Fournier indique que la question de la sécurité et du vandalisme sera étudiée par le service de Police. Elle indique que le projet mentionné a été adopté par l'administration précédente et que les normes pour les stationnements est de 1 pour 2.

Le maire indique que la conseillère Huguette Roy fera un suivi sur la question du vandalisme à la Table de sécurité urbaine.

Monsieur Normand Proulx rappelle l'historique de ce dossier et que le projet a été approuvé car il est de plein droit et que se sont les normes du PIIA qui restent à être approuvées.

Le maire rappelle que lorsqu'il y a un accord de développement, des engagements sont pris de part et d'autres et que l'on étudiera ce qui est possible de faire dans les circonstances.

- Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier. Le Service de Police fera un suivi sur la question du vandalisme dans le secteur.

5) Madame Alexandra Lacoste

12-291760

CA 6 novembre 2012

En lien avec l'intervention précédente, elle demande que l'impact de la décision de ne permettre que 54 places de stationnement pour 108 logements soit réévalué. Elle indique que les résidants ne devraient pas faire les frais d'une erreur de planification.

Le maire indique que l'ensemble du dossier sera réévalué mais qu'il faut prendre en considération le cadre légal existant et analyser quelles sont les possibilités.

- Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier. Le Service de Police fera un suivi sur la question du vandalisme dans le secteur.

6) Monsieur Derek Robertson 12-291762 CA 6 novembre 2012

Demande que les feuilles soient enlevées des pistes cyclables afin de faciliter les déplacements. Il demande au maire s'il a de nouveaux éléments dans le dossier de la réfection de l'échangeur Turcot. En lien avec les allégations à la Commission Charbonneau, il demande si l'arrondissement a reçu ou recevra la visite des différentes instances faisant enquête.

Le maire indique que l'ensemble des contrats a été révisé depuis l'entrée en fonction des élus et qu'il a travaillé avec le directeur d'arrondissement et la chef de division du bureau technique afin de valider les contrats. Il rappelle que la secrétaire d'arrondissement est un officier municipal agréé et qu'elle applique les processus légaux en vigueur. Il indique que l'on n'est pas à l'abri de vérifications mais que l'exercice a été fait et que nous n'avons décelé aucune erreur.

Monsieur Erick Santana, directeur de l'arrondissement rappelle que nous faisons des vérifications systématiquement avec la liste des entrepreneurs à licence restreinte. Il indique que la référence à un dossier évoqué précédemment date de 1998 donc avant la création des arrondissements.

Le maire indique que concernant l'échangeur Turcot, plusieurs rencontres ont eu lieu et que nous sommes en attente des décisions du ministre. Il rappelle les demandes qui ont toujours été faites et que pour l'instant, le moment est opportun pour des modifications puisque le projet est retardé de six mois.

➤ Répondu sur place.

7) Monsieur Michel Dallaire 12-291763 CA 6 novembre 2012

Il soulève une problématique de stationnement sur la rue de Chateauguay rappelant que les résidents ont reçu le sondage qui est effectué lors d'une demande de zone de stationnement réservé sur rue pour les résidents et demande quand il pourra en connaître les résultats. De plus, il indique que l'édifice est occupé depuis un an et demande quand la réfection du trottoir et de la bande de terrain abimé seront effectuées. Il indique aussi qu'il y a une accumulation d'eau qui s'infiltré au sous-sol de l'édifice.

Le maire indique que l'on s'assurera qu'un suivi soit effectué sur les questions soulevées. Il demande au résident s'il a obtenu un suivi sur la demande au 311. Le maire indique que l'on accuse un certain retard dans le traitement des demandes de stationnements réservés sur rues pour les résidents.

➤ La direction des Travaux publics fera un suivi des questions soulevées.

8) Madame Pauline Charest CA 6 novembre 2012

Soulève à nouveau des problématiques avec l'entrepreneur voisin de son immeuble ce qui a beaucoup d'impact sur la qualité de vie des résidents. Elle indique que le chantier est malpropre et que l'entrepreneur endommage leur édifice lors du passage de ses camions.

Le maire indique que la Direction de l'aménagement urbain et des Travaux publics travailleront conjointement à revoir les conditions qui s'appliquent.

➤ Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier.

9) Monsieur Maxime Toussaint 12-291766 CA 6 novembre 2012

En lien avec les commentaires émis précédemment dans le dossier Héritage du Canal, il demande ce qu'il advient du parc prévu. Il souligne aussi que les voitures circulent rapidement dans le secteur et demande quelle sont les mesures prévues à cet effet. Il demande si un projet de revitalisation est prévu pour l'édifice de la Canada Malting.

Le maire fait un rappel des mesures d'apaisement de la circulation prévues et indique que la saison hivernale sera occupée en planification. Il indique qu'aucun projet n'est prévu pour l'édifice de la Canada Malting mais que les grands critères en lien avec la volumétrie et le patrimoine existent. Il rappelle la valeur au livre de l'édifice ainsi que les coûts de décontamination importants qui seront associés à un projet.

La conseillère Véronique Fournier rappelle l'enjeu des parcs ainsi que le plan de développement des espaces verts et le lien entre le Woonerf et le Lac à la Loutre. Elle rappelle les avantages et les objectifs du Woonerf pour les résidents du secteur.

➤ Répondu sur place. Le Service de police fera le suivi concernant la vitesse des véhicules.

10) Madame Xia Wang 12-240283 CA 11 septembre 2012

Le représentant de madame indique que celle-ci a reçu un constat d'infraction à la réglementation concernant l'installation d'une unité de climatisation à l'avant alors que plusieurs voisins en ont eu aussi.

Le maire indique qu'il a pris connaissance des divers échanges et que des vérifications seront faites notamment en raison de l'installation permanente de l'unité en question et qu'un suivi personnalisé sera effectué.

Monsieur Normand Proulx indique que les lettres envoyées sont standardisées et que la résidente n'a pas à s'inquiéter du délai indiqué dans celle-ci.

➤ DAUSE fera les vérifications d'usage et communiquera avec la résidente.

11) Monsieur Pierre Marcoux 12-240285 CA 11 septembre 2012

Soulève un relâchement du respect des consignes relatives aux traverses piétonnières et suggère que le service de Police fasse des interventions. Il soulève une problématique d'affichage au tunnel St-Rémi ce qui rend la situation dangereuse. De plus, il indique que les panneaux d'artistes sont dangereux là où ils sont installés et suggère qu'ils soient déplacés s'ils sont installés en permanence. Il dépose une lettre de l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest (APCSOM) à ces effets et concernant le passage piétonnier des Seigneurs/du Canal. Il félicite l'arrondissement pour les pratiques de signalisation pour les travaux d'aqueduc rue du Séminaire et indique que Parc Canada devrait les mettre en pratique et embaucher un ingénieur en circulation lors de ses travaux.

Le maire donne des informations additionnelles sur les demandes faites pour améliorer la circulation à diverses intersections et rappelle les comptages qui sont en cours. Il indique que le conseil sera saisi de la lettre déposée et que les informations transmises seront analysées.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que suite aux diverses discussions par courriel elle a demandé qu'un suivi soit effectué sur les différentes demandes de son association.

➤ TP fera les vérifications d'usage et contactera le résident.

12) Madame Alejandra Denavente Robert**12-165341****CA 3 juillet 2012**

Indique que le service de brigadier n'est pas en fonction lorsque les écoles francophones sont en congé mais que les écoles anglophones sont ouvertes et que cela ne devrait pas être le cas. Elle souligne une problématique de sécurité à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier et demande l'installation de panneaux d'arrêt et des dos d'ânes pour ralentir la circulation. Elle souligne que les enfants ne peuvent boire d'eau au parc des Jazzmen car il n'y a pas d'eau dans les buvettes. Elle demande aussi que les rencontres de l'arrondissement soient aussi tenues en anglais.

Le maire rappelle que la Charte de la Ville de Montréal précise que la ville a un statut francophone et non un statut bilingue mais que cela n'empêche pas les résidents de s'exprimer en anglais ou en français. Il indique qu'il n'était pas au courant de la situation du brigadier scolaire et qu'un suivi sera fait par le Service de Police. Il rappelle le moratoire sur les dos d'ânes depuis l'an dernier mais que cela n'empêche pas l'arrondissement de travailler à d'autres mesures d'apaisement de la circulation et que l'on travaille présentement à l'implantation d'une panoplie de mesures dans différents secteurs qui ont été identifiés.

La conseillère Huguette Roy rappelle que depuis l'installation du terre-plein sur Georges-Vanier les effets positifs sur la circulation se font ressentir.

Le maire indique que la question de l'alimentation en eau du parc sera étudiée mais que ce parc n'est pas inscrit dans la planification des trois prochaines années et que la direction des Travaux publics lui en fera un suivi.

- Le Service de police indique qu'en ce qui concerne la présence d'un brigadier scolaire à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier, on n'indique qu'il n'y a aucune école anglaise à proximité et que les écoles anglophones St-Gabriel et Dublin ont un brigadier scolaire à l'angle des rues Wellington et Hibernia et Wellington et Dublin. Quant au manque de signalisation et la vitesse, on indique que cette problématique est étudiée par le comité de Circulation de l'arrondissement. On indique qu'un terre-plein devrait être installé sous peu sur la rue Georges-Vanier.
- Le suivi concernant la buvette au parc des Jazzmen sera fait par la Direction des immeubles.

13) Madame Louise Fortin**12-165351****CA 3 juillet 2012**

Indique qu'elle est porte-parole de résidents du Quai des éclusiers et soulève une problématique de bruit émanant du 3500 St-Patrick, une compagnie d'autobus en opération 7 jours sur 7, 24h/24 et de l'entreprise en récupération voisine. Elle demande qu'est-ce qui pourrait être fait pour qu'il y ait une cohabitation harmonieuse dans le voisinage. Elle suggère la plantation d'arbre ou un mur coupe-son le long du canal.

Le maire indique que les questions de bruit sont longues et difficiles à régler et qu'un côté du canal est zoné résidentiel et l'autre industriel. Il rappelle les interventions qui ont permis de régler une problématique à la DOMPARK et indique qu'un suivi sera effectué.

Monsieur Stéphane Bernaquez, chef de division permis, indique que la demande a déjà été reçue et qu'une lettre a déjà été transmise mais que des analyses doivent être faites et que l'on travaille de concert avec les entrepreneurs.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que la demande a été acheminée aux services et qu'elle suit son cours.

- La DAUSE fera un suivi de cette question.

14) Monsieur Derek Robertson **12-165364** **CA 3 juillet 2012**

Remercie l'arrondissement pour le bon travail effectué relativement aux vignettes de stationnement sur Ste-Marguerite. Il demande ce qui est prévu pour le jardin Des Seigneurs sur la rue St-Jacques. Au nom de l'APCSOM, il dépose un document demandant une prise en compte d'un lien cyclable nord-sud sur Greene lors du réaménagement du terminus d'autobus Lionel-Groulx.

Le maire indique que des travaux de décontamination sont en cours au jardin communautaire et qu'il sera rouvert l'an prochain. Sur le réaménagement du terminus Lionel-Groulx, il indique que l'arrondissement est intervenu dans le dossier afin de s'assurer de la sécurité des citoyens aux abords des rues avoisinantes et que l'on a préféré négocier avec le MTQ au lieu de les laisser nous imposer des décisions en vertu de pouvoirs habilitants en la matière. Il indique que les élus prendront connaissance du document déposé et qu'ils pourront en discuter plus amplement avec lui.

➤ La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.

15) Monsieur Philippe Poisson **12-134777** **CA 5 juin 2012**

Demande l'installation de signalisation 30 km/h ou de dos d'ânes dans son quartier indiquant qu'il habite à côté du parc St-Gabriel et que la circulation automobile est trop rapide et qu'il y a un parc et une école à proximité.

Le maire indique que cette question a déjà été traitée en collaboration avec l'OPA et rappelle qu'une panoplie de mesures sont à l'étude tant pour la reconfiguration de la piste cyclable que pour l'installation de balises à chevrons.

➤ La direction des Travaux publics ainsi que le poste de quartier feront un suivi de cette question.

16) Madame Geneviève Grenier **12-134916** **CA 5 juin 2012**

Elle indique que cela serait une erreur de ne pas modifier le projet de 2006 et de ne pas inclure le nouvel espace dans le réseau de parcs. Elle demande des informations additionnelles sur les consultations sur les bibliothèques. Elle dépose une demande officielle de l'OPA concernant la pérennité de trois jardins citoyens qui sont verdis, aménagés et entretenus par des citoyens bénévolement.

Le maire rappelle les consultations prévues sur les bibliothèques ainsi que les informations sur le plan déposé en début de séance. Sur la question des parcs, il indique que la proposition sera analysée et qu'il n'est pas fermé à l'idée.

Monsieur Jules Ostiguy, directeur CSLDC donne des informations additionnelles sur la démarche et rappelle que l'exercice se tiendra de juillet à septembre et servira de base de référence dans l'analyse des besoins.

➤ DAUSE fera un suivi de la question.

17) Monsieur Olivier Deshaies **12-48479** **CA 6 mars 2012**

Suite à une lettre du 29 février dernier questionnant à quoi servent les consultations publiques, il demande si les élus vont se positionner sur les différents points qui y sont soulevés et demande comment le fait d'ajouter des milliers d'unités dans le secteur n'augmentera pas la circulation.

Le maire indique que la lettre est arrivé au bureau des élus il y a quelques jours et qu'ils prendront le temps nécessaire pour y répondre correctement et que le résidant aura une réponse complète.

- Le maire répondra à cette lettre.

18) Madame Marie Chantale Vincent 11-287572 CA 6 décembre 2011

À titre de représentante d'Enviro-Pointe, elle demande la possibilité d'une collaboration entre l'arrondissement et l'organisme pour un projet de gestion des eaux grises. Elle indique qu'il faut voir ce qui se fait ailleurs, notamment en Europe.

- *Le maire indique que la DAUSE contactera l'organisme à ce sujet et que l'on pourrait voir comment en arriver à une modification réglementaire.*

19) Monsieur Paul Machnik 11-240897 CA 4 octobre 2011

Demande, concernant le dossier du 4000 Saint-Patrick, que le conseil mette de la pression pour que la ville fasse des recherches pour d'autres sites. Il demande si le terrain au coin de Monk a été envisagé.

Le maire rappelle que le site pressenti pour la relocalisation du clos de voirie de l'arrondissement suite à l'expropriation du MTQ est le 4000 Saint-Patrick. Il indique que la ville a évalué que les autres terrains présentaient trop de contamination. Il indique que le processus est en cours d'analyse, qu'il soumettra la demande et qu'on lui fera un suivi sur la question.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que Projet Montréal trouve qu'il n'est pas justifié d'exproprier les artisans et qu'il considère qu'il n'y a pas assez d'études par la ville.

Le maire rappelle à la conseillère Thiébaud qu'il n'y a pas eu d'études.

Monsieur Erick Santana indique qu'il n'a pas connaissance que ce terrain ait été considéré et rappelle que le terrain recherché doit faire 33 000 pieds carrés.

- Un suivi sera fait sur la question du terrain mentionné.

20) Monsieur Peter King 11-240921 CA 4 octobre 2011

Demande si le conseil a des informations additionnelles sur le déraillement du train du CN rappelant que les résidants n'ont pas les informations sur quelles autorités contacter et qu'ils s'inquiètent du fait que la situation pourrait se reproduire alors que les trains transporteraient des matières dangereuses. Il indique qu'il est difficile d'avoir de l'information de la part du CN et qu'il aimerait obtenir copie du rapport sur le déraillement du train et demande ce que le conseil entend faire.

Le maire indique que l'on a souvent manifesté notre indignation et qu'une rencontre a été demandée et devrait avoir lieu prochainement, que des relances ont été faites auprès du nouveau député fédéral, dossier qu'il suit personnellement depuis 2008, mais que l'on demandera des informations sur la question. Concernant l'obtention du rapport, il indique que la demande doit être adressée au CN mais que des vérifications seront effectuées et que l'on fera un suivi.

- Un suivi sera fait par le directeur d'arrondissement.